

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Service de Garde L'Envolée Inc.	Numéro de permis 2016079	Date d'inspection Le 17 juillet 2023	
Nom de l'établissement Garderie Les P'tits Poussins		Numéro de téléphone (506) 453-7700	
Adresse A 160 Eco Terra Drive Fredericton NB E3A 9M1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Jennifer Godin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
28(2) L'exploitant d'un établissement agréé procède une fois par mois aux exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie. Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	28(2)	14 juil. 2023	17 juil. 2023
28(3) Le lieu d'exploitation d'un établissement agréé respecte : a) les normes d'éclairage, de ventilation et les autres normes générales de santé que prévoit la Loi sur la santé publique. Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	28(3)(a)	10 juil. 2023	17 juil. 2023
41(3) L'exploitant d'un établissement agréé : a) affiche, aux lieux réservés au changement des couches, la procédure applicable à cette fin. Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	41(3)(a)	14 juil. 2023	17 juil. 2023

Commentaires généraux
<p>Un rappel que les pratiques d'évacuation de feu doivent être effectués sur une base mensuelle. Assurez-vous de mettre vos feuilles d'évacuation à jour immédiatement après qu'une pratique est effectuée pour éviter des non-conformités à l'avenir.</p> <p>Un rappel que la santé publique indique que la température des réfrigérateurs a besoin d'être vérifiée et documentée au moins deux (2) fois par jour à un intervalle acceptable pendant les heures d'opérations.</p>

original signé par
Jennifer Godin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 17 juillet 2023

Date

original signé par
Renée-Pier Bouchard

Le 17 juillet 2023

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date